

Aux élections RATP 2018

**ON EST ENCORE LÀ**

**PRÊT À FOUTRE LE SOUK**

**ET TOUT LE MONDE EST CORDA ! \***

DU **22** AU **28**  
**NOVEMBRE**



SUR LE SITE [HTTPS://RATP.VOTES.VOXALY.COM](https://RATP.VOTES.VOXALY.COM)

[WWW.SOLIDAIRES-GROUPERATP.ORG](http://WWW.SOLIDAIRES-GROUPERATP.ORG)

De nouvelles élections vont avoir lieu à la RATP en novembre 2018.  
Cette échéance dans le cadre de la réforme en cours du système ferroviaire et de notre entreprise porte, de fait, **DES ENJEUX VITAUX** pour l'ensemble des salariéEs RATP.

### **Le gouvernement et la direction menacent les conditions de travail et de vie de toutes et tous**

Les ordonnances Macron ne garantissent plus l'emploi, ni le statut, ni la réglementation, ni le déroulement de carrière, ni la rémunération...

### **La direction de la RATP et gouvernement veulent maintenant s'appuyer sur la loi pour accélérer le processus de privatisation.**

Ils sont dans les starting-blocks pour, dès les élections de novembre passées, enchaîner les transformations de nos métiers, organiser le moins-disant social au sein des nouveaux opérateurs (nos filiales) et renégocier nos acquis sociaux. La direction compte sur ces syndicats « d'accompagnement » pour pouvoir signer un maximum de régression sociale. Pour les agentEs, une seule alternative à ce futur que certains voudraient écrit d'avance, voter SOLIDAIRES RATP pour renforcer le poids de ceux qui veulent un autre avenir et qui ont d'autres propositions que celle du moins disant social !

### **Vers l'étouffement de la représentation syndicale de terrain : pour la RATP, c'est la fusion des 3 instances en 1, pour SOLIDAIRES RATP, ça sera 1 pour tous !**

La direction veut appliquer les ordonnances Macron sur la nouvelle représentation syndicale de sa manière la plus dure : les instances DP, CE et CHSCT fusionnent pour ne laisser place qu'à une seule instance (le CSE), ce qui diminue de presque 60 % le nombre de vos éluEs.

Pour la RATP, qui a fait les choix les plus restrictifs, c'est aussi le moyen d'affaiblir ceux qui résistent et de se donner les mains libres en favorisant la bureaucratie syndicale.

SOLIDAIRES RATP ne tombera pas dans le panneau et restera engagé auprès des salariéEs sur le terrain.

### **Les engagements des éluEs SOLIDAIRES RATP dans les CSE**

**A SOLIDAIRES RATP, celles et ceux qui demain vous représenteront dans les CSE seront issus de la base, soutenus par toute notre organisation, pour :**



- Privilégier vos préoccupations quotidiennes plutôt que les calculs politiques des grandes confédérations et des réformistes ;
- Peser plus fort sur les négociations dans la branche et dans l'entreprise ;
- Refuser de négocier des régressions et défendre vos conditions de travail, de santé et de vie ;
- Choisir le chemin de la démocratie sociale et le combat pour des revendications proches du terrain (déroulement de carrière, métiers, salaires, emploi, unicité...).

**A partir du 22 novembre à 9h00 et jusqu'au 29 novembre à 9h00, vous serez appelés à voter par voie électronique.**

**Renforcer SOLIDAIRES RATP par votre voix, c'est voter pour le progrès social et pour ne pas laisser les patrons dicter seuls vos conditions d'emploi de demain.**

**Renforcer SOLIDAIRES RATP face aux syndicats « d'accompagnement », c'est nous donner à tous, tous les travailleurs et travailleuses de la RATP, une chance pour l'avenir !**

**CSE N°2**  
**BUS-MRB**



## TITULAIRES

1	Ulysse CHAMPION	BUS
2	Anita SERRAULT	MR BUS
3	Ouari CHAFAI	MR BUS
4	Denise CYSIQUE FOINLAN	MR BUS
5	Chamsdine BENGADHA	MR BUS
6	Louis VILAR	MR BUS
7	Hassane MOUSSOUNI	MR BUS



## SUPPLÉANT-ES

1	Medhi ABID	BUS
2	Anita SERRAULT	BUS
3	Mohamed BENDHABIA	BUS
4	Denise CYSIQUE FOINLAN	BUS
5	Bruno MARIE DIT AZE	MRB
6	Louis VILAR	BUS



**LUTTER**

**PROPOSER**

**CONSTRUIRE**

# CE QUE SOUHAÏTE LA RATP

- ▶ l'isolement des travailleurs et des travailleuses dans leurs activités ;
- ▶ la fin du statut, de la réglementation RATP et des accords locaux ;
- ▶ la filialisation de l'ensemble des activités mises en concurrence ;
- ▶ la fin des notations et du déroulement de carrière à l'ancienneté ;
- ▶ la négociation d'une convention collective au rabais !



# CE QUE SOLIDAIRES PORTERA

tout au long du mandat



- ➔ le maintien d'une entreprise intégrée et son développement ;
- ➔ une réglementation, une convention collective et un statut qui empêche les patrons de faire jouer la concurrence entre les salariés ;
- ➔ un projet de progrès Social et le refus de négocier les régressions sociales ;
- ➔ la réouverture immédiate de négociations salariales digne de ce nom ;
- ➔ le refus de la vente à la découpe et du démantèlement de l'entreprise ;
- ➔ les mêmes droits pour l'ensemble des agentEs, contractuels ou cadre permanent !

ELECTIONS  
RATP  
2018



DU 22 AU 28 NOVEMBRE

